

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
SEANCE DU 5 MAI 2022**

Préavis No 2/2022 du Comité Directeur relatif à la

- Conduite Puits du Grand Marais – Ballens - Remplacement conduite entrée Sud-Est de Ballens - Demande d'un crédit de CHF 150'000.00

Sous la présidence de M. Antoine Gavin

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEBBM

- Vu le préavis No 2/2022 du Comité Directeur
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

DECIDE

- D'accepter le préavis relatif au remplacement d'une partie de la conduite d'adduction Puits du Grand Marais - Ballens
- D'autoriser le Comité directeur à entreprendre les travaux tels que décrits dans le présent préavis
- D'accorder au Comité directeur un crédit de CHF 150'000.00 (cent cinquante mille francs) pour leur réalisation. Ce crédit sera financé par un emprunt auprès d'un établissement financier, aux meilleures conditions
- De dire que cet investissement sera amorti, en règle générale, sur une période de 50 ans à compter de la fin des travaux

Ainsi délibéré en séance du 5 mai 2022

Le président



Antoine Gavin



La secrétaire



Francine Meyer